



VENUS CONSULTING

TITRE PROFESSIONNEL

Formateur Professionnel d'Adultes

CODE RNCP 37275

NIVEAU 5 BAC+2

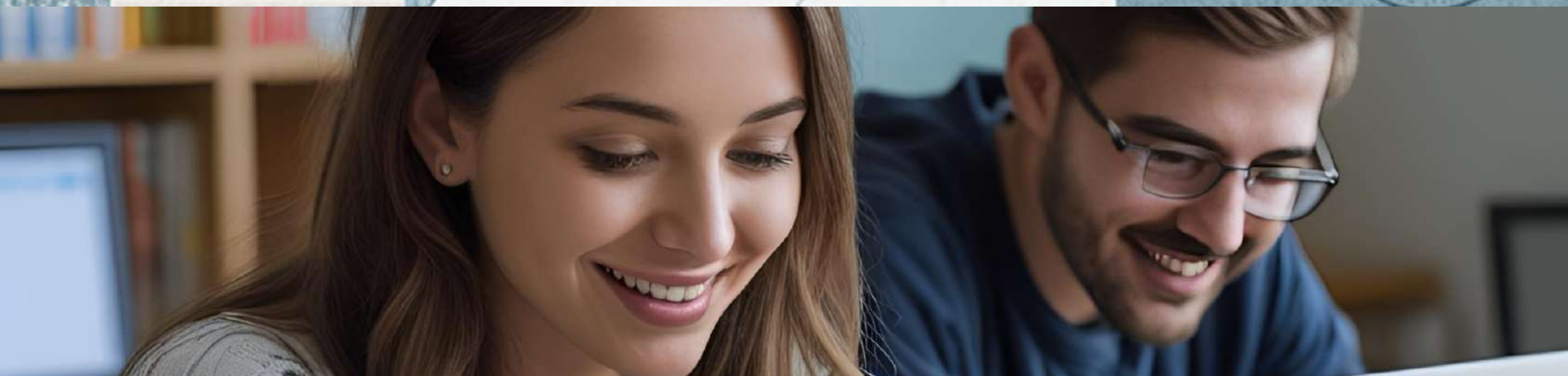
Le titre professionnel
Formateur Professionnel
d'Adultes permet d'acquérir
les compétences
indispensables pour
concevoir, animer et évaluer
des actions de formation
destinées à des publics
adultes en contexte
professionnel.

Formation éligible au CPF



VENUS CONSULTING

TITRE PROFESSIONNEL FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES



🎯 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Titre Professionnel Formateur Professionnel d'Adultes prépare des professionnels capables de concevoir, animer et évaluer des actions de formation destinées à des publics adultes, dans des contextes variés : insertion, reconversion, montée en compétences, formation en entreprise ou formation certifiante.

Le formateur professionnel d'adultes mobilise une double expertise :

- Une expertise pédagogique
- Une expertise technique dans son domaine de spécialité

Il accompagne le développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être afin de favoriser l'insertion, la qualification et l'évolution professionnelle des apprenants.

📌 INFORMATIONS CLÉS

Niveau 5 (équivalent Bac +2)

RNCP 37275

Diplôme délivré par le Ministère du Travail

Durée : 455 heures

Formation 100 % e-learning avec accompagnement pédagogique

Examen en présentiel devant jury professionnel

Validation possible par blocs de compétences (CCP)

👛 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Cette certification permet d'exercer notamment en tant que :

Formateur professionnel d'adultes

Formateur interne en entreprise

Consultant formateur

Formateur indépendant

Concepteur pédagogique

Animateur de formation multimodale

🏢 SECTEURS D'ACTIVITÉ

Organismes de formation

Centres de formation d'apprentis (CFA)

Entreprises (formation interne)

Cabinets de conseil

Structures d'insertion

Activité indépendante

📈 ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Avec l'expérience, le titulaire peut évoluer vers :

Responsable pédagogique

Coordinateur formation

Chef de projet formation

Consultant en ingénierie pédagogique

Création ou reprise d'un organisme de formation

Le secteur de la formation professionnelle est en constante évolution, porté par la digitalisation et la multimodalité pédagogique



Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 93131678213



VENUS CONSULTING

TITRE PROFESSIONNEL FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES



OBJECTIFS VISÉS

Cette formation prépare les candidats à l'obtention du Titre Professionnel Formateur Professionnel d'Adultes. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour concevoir, animer et évaluer des actions de formation destinées à des publics adultes dans des contextes variés (insertion, reconversion, montée en compétences, formations en entreprise, etc.).

PUBLIC	PRÉREQUIS	COMPÉTENCES ACQUISES
Niveau BAC ou expérience professionnelle	Admission après entretien	Délivrance après passage de l'examen du titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	DURÉE	
E-learning (accompagné d'une assistance technique et pédagogique)	455 HEURES	

Le formateur professionnel d'adultes met en œuvre une double expertise, à la fois pédagogique et technique. Il conçoit, prépare, anime et évalue des actions de formation adaptées à des publics variés, qu'il s'agisse de personnes en reconversion, de salariés, de demandeurs d'emploi ou de professionnels en montée en compétences.

Son rôle consiste à accompagner le développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être, afin de favoriser :

- L'insertion sociale et professionnelle des apprenants,
- L'accès à la qualification et à la certification,
- La professionnalisation dans le cadre de parcours d'évolution ou de reconversion,
- L'accès ou le maintien dans l'emploi, en tenant compte des besoins du marché du travail.

La formation se compose de 4 blocs de compétences :

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : CONCEVOIR ET PRÉPARER LA FORMATION

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : ANIMER UNE FORMATION ET ÉVALUER LES ACQUIS DES APPRENANTS

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : ACCOMPAGNER LES APPRENANTS EN FORMATION

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : INSCRIRE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ ET DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

Conformément au référentiel du Titre Professionnel Formateur Professionnel d'Adultes, le parcours comprend une période de mise en pratique professionnelle obligatoire d'une durée minimale de 315 heures, distincte du temps de formation, nécessaire à l'accès à l'examen.



PROGRAMME

Modalités d'évaluation des compétences **Organisation de l'épreuve**

La durée totale de l'épreuve est de 3 heures.

L'évaluation des compétences est organisée conformément au référentiel du Titre Professionnel et se déroule devant un jury habilité.

◆ **1. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

Compétence évaluée :
Analyser ses pratiques professionnelles
Durée : 55 minutes

Organisation :
En début d'épreuve, le candidat tire au sort un sujet parmi six sujets possibles, sous la supervision du jury. Pendant 45 minutes, hors de la présence du jury, le candidat réalise l'analyse de pratiques professionnelles à partir d'une situation vécue correspondant au sujet tiré au sort. Il prépare également sa restitution orale. Pendant 10 minutes, le candidat présente oralement son analyse devant le jury.
Cette évaluation se déroule au début de l'examen.

◆ **2. ENTRETIEN TECHNIQUE**

Compétences évaluées :
Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
Tutorer les apprenants à distance
Durée : 20 minutes
Organisation :
Le jury interroge le candidat à partir d'un guide d'entretien structuré permettant d'évaluer sa capacité à accompagner les apprenants dans différents contextes de formation.

◆ **3. QUESTIONNEMENT À PARTIR DE PRODUCTIONS**

Durée : 1 heure 35 minutes
Ce questionnement est organisé en quatre parties, correspondant aux quatre activités types du référentiel.

✓ Activité type 1 : Concevoir et préparer la formation
Présentation du chapitre 1 du dossier technique
20 minutes de présentation orale par le candidat
10 minutes de questionnement par le jury

✓ Activité type 2 : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
Présentation du chapitre 2 du dossier technique
15 minutes de présentation orale
10 minutes de questionnement

✓ Activité type 3 : Accompagner les apprenants en formation
Présentation du chapitre 3 du dossier technique
10 minutes de présentation orale
10 minutes de questionnement

✓ Activité type 4 : Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises
Présentation du chapitre 4 du dossier technique
10 minutes de présentation orale
10 minutes de questionnement

Les compétences évaluées dans cette modalité couvrent notamment :
Élaborer une progression pédagogique multimodale
Concevoir un scénario pédagogique
Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation
Animer une formation
Évaluer les acquis
Remédier aux difficultés d'apprentissage
Accompagner les apprenants dans leur parcours
Développer les compétences professionnelles
Respecter la réglementation en vigueur
Réaliser une veille professionnelle

◆ **5. ENTRETIEN FINAL**

Durée : 10 minutes
Cet entretien comprend un échange avec le jury portant notamment sur le dossier professionnel du candidat et permet d'apprécier la cohérence de son parcours et de ses pratiques.

🕒 Durée totale de l'épreuve
3 heures (03 h 00 min)

📍 Examen
La validation du titre nécessite la passation de l'examen en présentiel à Marseille devant jury professionnel .